



Secrétariat Permanent pour la Prévention des  
Pollutions et des risques dans la région grenobloise

## COMPTE RENDU du groupe de travail « Transport des Matières Dangereuses » du 11 septembre 2012

### **Présents :**

#### Élus/Collectivités :

Anne BUILLES (SMTC/METRO), Bernard LE RISBE (Association des Maires de l'Isère), Murielle PEZET-KUHN (Agence de l'Urbanisme de la Région grenobloise), Olivier ALEXANDRE (EP SCOT)

#### Acteurs économiques :

Jean-Marc IACONIS (SNCF-GEODIS), Frédéric PAPON (FNTR), Michel DUPARC (VENCOREX), Marc MOUNIER-VEHIER (Eurotungstène), Gérard PASCALIS (Transports BRUN SAS)

#### Associations/experts :

Fabrice SCHAACK (LAHGGLO), Henri de CHOUDENS (Président de l'IRMA), François GIANNOCCARO (IRMA)

#### État/administration :

Ct David MARCHANDEAU (SDIS 38), Salvatore MIRAGLIA (DDSP), Denise THIEVENAZ (DIRCE), Jean-François LEBLANC (Rectorat, académie de Grenoble), Jean-Pierre FORAY (DREAL-UT38), Alice LIBERT (Ingénieur stagiaire DREAL), Olivier PINERI (DREAL RA-SPR)

### **Excusés :**

Gérard BERNE (DREAL RA DDGP), L. ALBERT (DREAL), Véronique LESPINATS (CG38), J. BLAIS (SMTC), C. LOUSTEAU (SCOT), Francis GALLAND (SNCF), S. PINELLE (CHSCT VENCOREX)

- - - - -

La réunion est animée par Monsieur Jean-Pierre FORAY de l'Unité Territoriale de l'Isère de la DREAL Rhône-Alpes.

Jean-Pierre FORAY ouvre la réunion. Après un rappel des conclusions de la réunion précédente du 26 juin 2012, il passe la parole à Alice LIBERT.

Alice LIBERT, étudiante stagiaire à la DREAL, présente les enseignements de son stage de fin d'études relatif au TMD (Transport des Matières Dangereuses). Ces enseignements sont présentés dans le diaporama joint.

Les commentaires ou remarques formulées lors de la présentation sont les suivants.

**Diapo n°12.** Les communes disposant d'un centre commercial avec station-service génèrent les plus hauts flux de carburants.

**Diapo n°13.** L'arrivée des carburants s'effectuent principalement par le péage de Voreppe.

**Diapo n°15.** La desserte est la composante principale des flux. La composante transit est très faible (de l'ordre de 10%).

Jean-Pierre FORAY s'interroge sur l'opportunité d'un étalement des horaires de chargement et déchargement. Les industriels n'y voient pas un intérêt évident. Les transporteurs sont plutôt favorables.

La problématique de stockage des produits chez les industriels rentre en ligne de compte. Le risque lié au stationnement en zone urbaine des transports longue distance est aussi cité.

**Diapo n°16.** Pour les routes départementales, le transport concerne essentiellement l'essence et le fioul domestique. Les données relatives au transport du fioul n'ont pas pu être récupérées. La protection de certains points de captage situés près des routes départementales est inexistant.

**Diapo n°17.** L'inventaire des ERP (Établissements Recevant du Public) est à consolider.

**Diapo n°19.** Les accidents mentionnés concernent aussi les pertes de confinement.

**Diapo n°20.** Les points sensibles identifiés sont principalement les suivants :

- les points de captage tout en prenant en compte le sens d'écoulement de la nappe en amont
- la station de lavage interne des citernes de camion de Fontaine
- le parking d'un restaurant routier en plein centre de Voreppe (environ 30 camions stationnés)
- la traversée de Le Pont-de-Claix pour l'accès à la plateforme chimique
- les embranchements ferroviaires de Le Pont-de-Claix et de Jarrie
- le marché de l'Estacade
- le stationnement de l'aire d'autoroute de Voreppe
- la D529
- le rond point du Rondeau
- le tunnel sur la RN85
- la sortie de Voreppe en sortant de l'A480
- le stockage d'hydrogène d'Eurotungstène en contrebas de l'A480
- la gare de triage.

**Diapo n°21.** Une recommandation proposée est de réglementer l'urbanisation le long des axes empruntés par les TMD.

L'harmonisation des arrêtés de circulation peut être conduite aux niveaux municipal et départemental (PDU (Plan de Déplacements Urbains) et déclinaison ensuite dans les arrêtés municipaux). Une approche à partir du plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) départemental est aussi proposée de manière à établir une cohérence des arrêtés au niveau préfectoral.

La problématique de l'utilisation du GPS est évoquée, ce sujet étant d'ordre plutôt national.

La question du renforcement de la signalétique et de sa cohérence est posée.

Un contrôle des sites ferroviaires est déjà réalisé par l'État.

**Diapo n°22.** Les mairies pourraient utiliser les appels de masse pour avertir d'un accident les riverains des axes empruntés par les TMD. Il est signalé que ce type d'appels de masse est prévu pour gérer d'autres types de risques.

Pour les stations services, afin d'empêcher que la distribution continue pendant les approvisionnements, il est suggéré des actions de contrôle « coup de poing ».

**Diapo n°23.** La distribution de fioul sera à prendre en compte dans une prochaine étude.

Bernard LE RISBE estime que le contexte économique peut amener des variations significatives des flux de transport de matières dangereuses et conduit donc à relativiser les conclusions relatives à une seule année. La proposition de la comparaison avec l'étude IRMA de 2004 est donc justifiée.

Bernard LE RISBE préconise de renforcer l'information des enfants et de garder à l'esprit que l'information de la population de manière plus globale est à renouveler régulièrement.

Jean-Pierre FORAY souhaite que le volet TMD soit abordé dans la prochaine campagne d'information préventive du public autour des établissements SEVESO AS.

En conclusion, Jean-Pierre FORAY remercie vivement Alice LIBERT pour son travail. Il indique que ce travail est à poursuivre, tout d'abord, avec l'enquête de perception qui devrait être engagée par Lise TORQUET à son retour. Ensuite, il propose de réfléchir sur les axes d'amélioration et les pistes à approfondir au cours d'une prochaine réunion, en fin d'année, avec l'objectif de définir un plan de travail pour 2013.

Jean-Pierre FORAY remercie l'assistance et clôt la séance.